



FRANQUEVILLE  
SAINT-PIERRE

Recensement  
de la population 2026

# CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2026



**Du jeudi 15 janvier au  
samedi 14 février 2026**  
Plus d'informations sur le site internet :  
[www.franquevillesaintpierre.com](http://www.franquevillesaintpierre.com)

**Insee**  
Mesurer pour comprendre

LA POSTE



# CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2026

**Du jeudi 15 janvier au  
samedi 14 février 2026**

## LE RECENSEMENT C'EST QUOI ?

Le recensement de la population est une **enquête obligatoire** menée tous les cinq ans. Elle permet d'établir la population officielle de chaque commune. En connaissant les caractéristiques de la population, les pouvoirs publics prennent des décisions adaptées pour la collectivité. Ainsi, les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être réalisés (écoles, hôpitaux, maisons de retraite, transport, etc).

**Du 15 janvier au 14 février 2026**, la commune de Franqueville-Saint-Pierre participera à cette opération nationale, organisée par l'**INSEE** (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

**Franqueville-Saint-Pierre a décidé de confier cette mission au service de La Poste. Ce sont vos facteurs que vous croisez au quotidien qui seront mandatés pour réaliser l'enquête.**

## QUI EST CONCERNÉ ?

- **Les résidents principaux** : toute personne vivant dans un logement à Franqueville-Saint-Pierre (propriétaire, locataire et/ou enfants).
- **Les nouveaux arrivants** : Même si vous venez d'emménager, votre participation est cruciale pour refléter la dynamique démographique de la ville.

## COMMENT FAIRE ?

Deux modes de réponse possible

- **En ligne** (recommandé) : grâce à vos identifiants qui vous seront communiqués pour accéder au questionnaire sécurisé sur le site officiel du recensement (intégrer le lien du site)
- **Sur papier** : un agent recenseur vous remettra un questionnaire à compléter et à lui retourner sous enveloppe pré-affranchie.

# LE RECENSEMENT C'EST SÛR !

Les questionnaires du recensement ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Ils sont destinés à l'INSEE et serviront à l'établoration de statistiques ou à des travaux de recherche.

Votre nom, votre prénom et votre adresse sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement.

Les noms et prénoms seront supprimés des fichiers de l'INSEE au plus tard le 31 décembre 2027.

Le traitement de données personnelles mis en oeuvre par l'INSEE à des fins statistiques sont conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

## POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Le recensement est une enquête obligatoire menée par l'INSEE en collaboration avec la commune de Franqueville-Saint-Pierre qui a mandaté les services de LA POSTE afin de réaliser cette enquête.

### La participation de tous permet :

- L'amélioration des services publics
- Le financement de projets collectifs
- L'anticipation des besoins futurs des communes
- La composition du conseil municipal

## COMMENT SE PRÉPARER ?

1. Vérifier votre **boîte aux lettres**
2. Préparez les informations nécessaires
3. Choisissez votre mode de réponse (**privilégiez le questionnaire en ligne**)
4. Répondez au plus tôt et **avant le 22 janvier**.

## NOUS POUVONS VOUS AIDER

La commune met à disposition des services pour vous aider à répondre à cette enquête.

Un conseiller numérique pourra vous guider, sur rendez-vous, au sein de l'Hôtel de Ville de Franqueville-Saint-Pierre, les mercredis de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous, contacter l'accueil de la mairie.

Un déplacement à domicile, sur rendez-vous, est possible uniquement pour les personnes qui ne peuvent se déplacer en mairie.



FRANQUEVILLE  
SAINT-PIERRE

Recensement  
de la population 2026

# CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2026

CONTACT :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 02.35.80.20.39

PLUS D'INFORMATIONS SUR  
[WWW.FRANQUEVILLESAINTPIERRE.COM](http://WWW.FRANQUEVILLESAINTPIERRE.COM)

**Insee**  
Mesurer pour comprendre

LA POSTE

